

Bordeaux le 10 juin 2010

Monsieur Alain JUPPÉ
Maire de BORDEAUX
Hôtel de Ville
33077 BORDEAUX cedex

Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous remercier pour votre déplacement à CAUDÉРАН le vendredi 4 juin dernier afin de désamorcer la tension à propos l'itinéraire de la nouvelle ligne COROL33, mais également en raison de la raréfaction des passages des lianes 2 et 3 en heures de pointe.

Nous avons noté les solutions que vous comptez faire étudier pour résoudre la principale difficulté sur la ligne COROL33 : soit le passage par la rue Gabriel Légrise, soit le passage par la rue de la Dauphine réhabilitée, avec sens de circulation inversé.

Nous en faisons le commentaire en annexe pour préciser la proposition que nous avançons.

Mais, permettez-nous de vous interroger sur les processus en place ; ces deux questions avaient été soulevées lors de la réunion publique qui s'était tenue le 23 septembre 2009 à la mairie-annexe de Saint Augustin lors de la présentation de TBC 2010.

Au nom du Comité de Quartier, nous avons attiré l'attention des autorités présentes sur l'insertion de ce bus dans une circulation qui posait de nombreux problèmes de saturation et dans un carrefour non prévu pour les grands gabarits.

Nous avons également demandé le retour des fréquences de 7 à 8 minutes aux heures de rentrées et sorties scolaires au lieu des 15 prévues pour les lianes 2 (ex 51) et 3 (ex 53), en tenant compte de la spécificité de ces lignes très chargées. Il nous avait été répondu que nos observations avaient bien été enregistrées, mais elles restèrent lettres mortes.

Il a fallu plus de **800 pétitions** et attendre 3 à 4 mois pour réagir sur la COROL33, soit un bilan de perte de temps et d'énergie considérables et le sentiment que le travail des associations est très peu pris en considération, tout particulièrement sur CAUDÉРАН.

Nous attirons encore une fois votre attention sur l'attitude surprenante en ce qui concerne la ligne (liane) 16 ; après le dépôt de 700 pétitions lors de la décision de le faire passer par la rue Judaïque en fin 2007, nous vous avons rencontré au moment de la campagne des municipales. Mais il n'y eut aucune suite. Le tableau des fréquentations joint à notre dossier « *Note de synthèse* » démontre pourtant que cette modification n'était pas opportune.

Elle a pénalisé de nombreux usagers, dont la traduction immédiate a été que l'augmentation de fréquentation qui approchait la moyenne de 4 % avant 2008, a fléchi à 2,3 % en 2008.

Il est à craindre que la suppression de l'itinéraire Gabriel Fauré décidé dans le cadre de TBC 2010 (très pénalisante elle aussi : 600 pétitions déposées, restées sans réponse) ne détourne une nouvelle fois les usagers du choix des transports en commun.

Personne ne se trompe : sous couvert de restructuration, c'est bien une réduction de l'offre que les usagers de CAUDÉРАН constatent, en particulier aux heures les plus utilisées par les scolaires et les actifs. Ce qui a été rappelé par beaucoup lors de cette réunion du 4 juin.

Comme nous l'avons souligné dans le dossier « *Note de synthèse* » sur les transports dans le quartier de CAUDÉRAN, nous sommes prêts à travailler efficacement avec les autorités concernées pour les questions d'aménagement urbains et de transports, à condition que la forme de la concertation aboutisse à des résultats et ne se perde pas dans les bavardages sans suite.

Si les réunions publiques peuvent répondre à une nécessité de communication, il nous semble indispensable qu'une forme « atelier » comprenant un nombre limité de responsables associatifs permettrait une meilleure réactivité sur tous les problèmes en cours. Le challenge que nous soutenons dans notre Comité de quartier est que ce grand quartier de BORDEAUX, qui plus est en position centrale sur l'axe le plus fréquenté de l'agglomération, a un potentiel suffisant pour augmenter très sensiblement les fréquentations des transports en commun, si la fiabilité des temps de parcours et les modalités de confort du transport sont réunies.

L'investissement en aménagements de sites propres est à ce prix.

Nous restons à votre disposition pour poursuivre la réflexion que nous avons engagée dans ce domaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations

Le Président,
Marc GUION de MÉRITENS

Copie : M. P. Lothaire, maire adjoint de Caudéran, élus de Caudéran.
M. Chaperon, Kéolis

En annexe : commentaires sur les propositions avancées le 4.06.2010 pour la ligne COROL33

Modification du trajet COROL33 au centre de Caudéran. Solutions envisagées

- rue de la Dauphine :

La modification du trajet suppose l'inversion du sens de circulation.

Nécessité de réfection de la voirie dans sa totalité.

Aménagement du carrefour place Dauphine/rue Barthou indispensable : pas de visibilité au débouché de la rue Dauphine. D'importants et coûteux travaux de voiries et d'aménagements divers sont donc indispensables, impossibles dans l'immédiat.

De plus, cette variante ne répond pas à la difficulté de passage rue St. Amand. L'étroite rue Dauphine étant à sens unique, le trajet retour du COROL33 devra toujours utiliser la rue St Amand.

Outre les nuisances pour les riverains, cette solution très coûteuse et donc hypothétique, uniquement motivée par le passage d'un bus, ne répond pas à la problématique, le trajet retour par la rue St Amand devant être maintenu.

- Rue Gabriel Légglise.

La modification du tracé par la rue Gabriel Légglise ne nécessite aucun aménagement particulier, que ce soit sur la voirie comme sur le mobilier urbain.

Il a été mis en avant l'inadaptation de la voirie de cette rue au passage de bus.

Il est important de relever que la rue Gabriel Légglise ne fait l'objet d'aucune restriction de circulation, en particulier pour les poids lourds. Le passage quotidien de véhicules de tous tonnages n'a amené aucune remarque ou réserve, voire interdiction.

Par ailleurs, durant les travaux d'aménagement de l'avenue Louis Barthou/place Lestonnat, le tracé de la ligne de Bus 51 (liane 2) a été dévié durant de longs mois de la rue Stéhelin vers l'avenue de Lattre de Tassigny par la rue Gabriel Légglise, sans qu'aucune réserve ne soit avancée.

Comme pour les divers poids lourds, le passage dans cette rue des bus toutes les 10 ou 15 minutes dans les deux sens n'a engendré aucune dégradation particulière.

En résumé :

- rue Dauphine : outre les travaux importants et coûteux qui seraient nécessaires, elle ne répond pas à la difficulté d'insertion des bus COROL33 dans l'avenue St Amand en raison du maintien du trajet retour par cette voie.

- rue Gabriel Légglise : les réserves qui ont pu être avancées sur la conformité de la chaussée ne peuvent être retenues. Elles sont contestables en raison de l'absence de toute restriction de circulation pour les poids lourds et la faible fréquence de passage des bus (30 minutes). Le surcoût avancé, lié à l'augmentation du kilométrage parcouru (+ 1 km), sera sans aucun doute rapidement résorbé en raison d'une fréquentation qui ne peut être qu'en augmentation sur cette ligne transversale de création récente.

La desserte du complexe sportif Stéhelin, du collège St André et du marché hebdomadaire sont des éléments qui vont dans ce sens.

Conclusion :

La modification du trajet COROL33 dans les deux sens par la rue Gabriel Légglise ne nécessitant aucun investissement ni aménagement particulier peut intervenir à tout moment.

Le plus tôt sera le mieux, début septembre 2010 au plus tard.